



D-News, DÉCEMBRE 2003
Journal de l'association
Digger DTR

RÉDACTION
Frédéric Guerne
Nathan Kunz
Stéphane Colombo
Christophe Geiser

CONCEPTION GRAPHIQUE
Skaï Design, 2610 St-Imier

Digger DTR, case postale 59
CH-2710 Tavannes
Tél. +41 (0)32 944 21 31
www.digger.ch
info@digger.ch
CCP 10-732824-2

L'équipe

Bonjour, je m'appelle Cath (officiellement Catherine Sprunger) et j'habite Miécourt (si vous ne connaissez pas, ne vous faites pas de souci : Miécourt n'est pas l'une des dix plus grandes métropoles au monde, mais tout de même un charmant village ajoulot !). Je suis employée de commerce de formation et travaille actuellement dans un domaine que je qualifierais de social.

Chez Digger, je suis active dans le secteur du secrétariat. Je me plais beaucoup au sein de cette équipe formidable, dont je fais partie depuis un peu plus d'une année. Ma principale motivation dans ce projet est, dans la mesure de mes moyens, de me mettre à disposition des plus démunis.

Il n'est pas toujours facile de concilier mon activité professionnelle à plein temps avec le secrétariat chez Digger et les autres domaines de ma vie. Mais les tâches au sein de l'association m'apportent une énorme satisfaction personnelle qui n'est pas négligeable du tout et mes convictions chrétiennes m'aident à aller de l'avant. Bon courage à toute l'équipe et merci à vous tous – parrains, donateurs, politiciens – pour votre engagement envers notre cause et votre soutien fidèle !

Portes ouvertes

Le 25 octobre l'association Digger DTR a organisé une journée "portes ouvertes". Le bilan tient en trois mots : un véritable succès. Les personnes intéressées ont afflué durant toute la journée, dès dix heures. Jamais nous n'aurions pu imaginer une telle audience. La place de l'arsenal était entièrement remplie d'autos venant des quatre coins du pays.

Le soir, une vidéo consacrée à l'association Digger DTR a été présentée par un cinéaste suisse qui a suivi le développement de notre projet durant plus de deux ans. Suite à cela, une conférence ayant pour thème la problématique des mines et le déminage a été présentée par messieurs Guerne et Kunz de Digger DTR. Malgré une journée fort chargée, l'équipe a été comblée... (cg)

Des tables sont installées tant bien que mal afin que les personnes concernées puissent déjà travailler dans un local isolé thermiquement et acoustiquement. Toute la partie électrique, téléphonique et réseau informatique reste encore à mettre en place.

Nouveaux locaux

Après plusieurs semaines de travaux "d'adaptation" à l'arsenal à Tavannes, nous pouvons maintenant centraliser tous nos travaux, tels que la mécanique, l'électronique et le secrétariat dans nos nouveaux locaux.

En effet, après le déménagement de mars dernier, les murs et le plafond de la serrurerie ont été repeints afin que la lumière soit plus appropriée.

Une partie de l'entrepôt de l'arsenal a ensuite été aménagée en atelier mécanique. Pour cela des murs composés de bois, d'isolation et de panneaux pare-feu ont été dressés. Le plafond est également isolé et anti-feu. Ce local de 45 m² contient actuellement un tour, une fraiseuse, quelques perceuses et des établis.

Pour nos charmantes secrétaires et nos chefs, un secrétariat combiné avec une salle de conférence a également fait l'objet de nos constructions. Toujours construite de la même manière, une surface de 60 m² a ainsi été délimitée. Le plafond d'origine à 4 m de haut a aussi été rabaisé afin de réduire les coûts de chauffage.

Bien entendu, ces constructions auront pris du temps et beaucoup de souffle. Cependant, une installation selon nos besoins a pu être ainsi réalisée. Il faut savoir qu'à plus long terme, pas moins de six personnes devront (dans un premier temps) pouvoir y travailler. À l'heure actuelle, les plans de travail manquent encore. (cg)



Cinq ans déjà

Eh oui, cela fait cinq ans déjà que le tamanoir de Digger DTR roule sa bosse.

Il était bien plus de 23 heures, trois jeunes étaient réunis autour d'une table et traçaient des plans sur des feuilles de brouillons en consommant beaucoup de café. C'est comme cela qu'il a vu le jour, simplement, naïvement, afin de résoudre une problématique mondiale : rien de plus normal, n'est-ce pas...

Depuis, il en a fait du chemin, ce tamanoir ! Il a rencontré bien du monde, passionné bien des enthousiastes, supporté bien des moqueries mais aussi suscité le respect ou l'admiration. Il s'est souvent senti fatigué ou dépassé par les événements, il lui est même arrivé de se faire mal à une patte ou de se heurter le museau contre un rocher. Mais il est têtu, l'animal : il a toujours continué...

Oh, combien de fois on lui a promis de lui payer un billet de train ou même d'avion, mais il a toujours dû se contenter de faire de l'auto-stop jusqu'ici. Merci à tous ceux qui lui ont fait confiance et l'ont pris avec eux dans leur voiture pour faire un bout de chemin ensemble.

À l'heure qu'il est, le fourmilier a été vu un peu partout sur le globe, sa silhouette a été reproduite à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires dans la presse et sa frimousse est plusieurs fois apparue sur nos écrans de télévision.

Mais c'est qu'il ne s'est pas contenté de faire parler de lui, le bougre. Parti d'une remise agricole, il est passé par un garage et maintenant il occupe un arsenal... Et vous ne connaissez pas encore la dernière : il parle de produire en série des machines afin de permettre aux démineurs du monde entier de travailler plus sûrement et plus efficacement !

J'ai comme l'impression que le petit animal n'a pas fini de nous surprendre...

Frédéric Guerne

D-NEWS DÉCEMBRE 2003



Digger DTR enclenche la vitesse supérieure pour son projet D-2. Et cela à plus d'un titre. D'une part notre vaillante débroussaileuse téléguidée va recevoir de nombreuses améliorations techniques destinées à en optimiser la fabrication, mais aussi à en augmenter la polyvalence. L'article intitulé "Le D-1 mène au D-2" vous fournit à ce propos de précieuses indications. D'autre part la production d'une première série de dix-huit exemplaires est agendée pour l'année 2005.

Nouveaux défis

Pour mener à bien ces deux objectifs, Digger DTR va évoluer. En effet : deux personnes travailleront désormais à plein temps pour assurer la direction du développement de notre produit et en organiser la mise en production. Afin de permettre à ces deux collaborateurs de s'engager à 100% pour notre projet et de subvenir malgré tout à leurs besoins, il a été convenu de les salarier. Une première chez Digger ! Est-ce à dire que le système (unique !) du bénévolat a trouvé ses limites ? Bien au contraire : cette mesure n'a pour but que d'optimiser l'efficacité de l'équipe entière et d'atteindre nos objectifs dans les meilleurs délais.

Si l'engagement – à tous les sens du terme – de nos deux salariés stimulera l'avancement du projet, il consiste aussi en un défi supplémentaire pour Digger DTR et tous ceux qui nous soutiennent. En effet : les dons nous permettant de réaliser le projet qui nous tient tant à cœur nous parviennent de manière fidèle, mais néanmoins irrégulière. Or nos collaborateurs à plein temps doivent surseoir à des obligations financières qui sont, elles, périodiques. À ce jour, les rentrées d'argent régulières – à savoir : celles assurées par les parrainages – ne couvrent encore qu'un seul des deux salaires nécessaires. Nous faisons donc encore une fois appel à votre générosité, jamais démentie jusqu'à présent, et nous vous demandons de nous verser un don ou, mieux encore, de souscrire à une demande de parrainage.

D'avance un grand merci ! (sc)

ENCORE
DE CES GARS
QUI SE LA
PÉTENT!

Premier prix pour Digger DTR

Le 14 novembre 2003, Digger DTR s'est vu décerner le premier prix d'un concours portant sur l'innovation dans la construction de véhicules. Ce prix, doté de 10'000 francs suisses, nous a été remis par le Groupe des Ingénieurs de l'Industrie (GII) à l'occasion du cinquantenaire de cette société à Berne.

Ce premier prix, décerné par un organisme aussi important, représente pour Digger DTR la reconnaissance technique officielle d'un travail bénévole de plus de 4 ans. Au-delà de l'argent, il s'agit d'un encouragement pour toute une équipe de passionnés.

Lors de cette journée, le D-1 a été exposé devant le Casino de Berne, et les membres de Digger DTR qui avaient fait le déplacement sur place ont répondu aux nombreuses questions du public intéressé. (nk)

Après les améliorations effectuées sur le D-1, notre premier véhicule de défrichage pour champs de mines, nous envisageons maintenant de manière plus concrète la mise en production de cette machine afin de pouvoir répondre enfin à la demande croissante des démineurs. Avant de démarrer la fabrication à proprement parler, nous redessinerons d'abord entièrement la deuxième génération de notre véhicule, qui sera appelé en conséquence le D-2. Nous intégrerons dans ce véhicule la somme de toute l'expérience récoltée durant la fabrication et les tests du D-1.

Différentes raisons nous conduisent à revoir entièrement le dessin de ce véhicule. Les principes de l'assemblage facilité (grâce à la découpe laser) développés par Digger DTR seront incorporés dans l'ensemble du D-2, ce qui permettra d'économiser de précieuses heures durant l'assemblage de la machine. Le D-2 sera en outre construit sur la base d'une carrosserie autoporteuse, contrairement au D-1 qui possédait un châssis tubulaire en échelle.

En effet, l'épaisseur des tôles que nous utilisons pour la carrosserie permettra d'assurer une rigidité du véhicule amplement suffisante. L'assemblage du D-2 s'en trouvera également facilité.

Enfin, nous allons intégrer au D-2 un concept multi-outils. Ce terme signifie que différents outils, développés spécifiquement, permettront à la machine d'accomplir différentes tâches d'assistance au déminage, en plus du défrichage. Le D-2 sera équipé de l'outil de défrichage à chaînes (fléau) que nous développons actuellement, ainsi que d'une version améliorée de l'actuelle fraise de débroussaillage. Une pelle permettant de déblayer des débris dans un champ de mines ainsi qu'un outil pour la réduction de zone – ce terme désigne l'opération consistant à délimiter les champs de mines – seront en outre construits. D'autres outils spécifiques, répondant aux besoins des démineurs, seront par la suite encore développés. C'est ce véhicule, le D-2, que nous fabriquerons à dix-huit exemplaires entre 2005 et 2007.

En restant fidèles à notre objectif humanitaire, qui est de rendre cette machine accessible au plus grand nombre d'organisations, nous avons fixé le prix de vente du D-2 égal à son coût de revient. Le travail bénévole investi jusqu'à présent dans le développement du D-1, ainsi que les nombreuses contributions de nos fidèles donateurs nous permettent encore de diminuer le prix du D-2. Nous pensons qu'il est possible de faire la différence par rapport aux entreprises commerciales déjà présentes sur le marché et nous voulons imposer de nouveaux standards dans le monde des fournisseurs de l'humanitaire. En effet : des véhicules semblables au nôtre, produits par des entreprises commerciales, coûtent deux à dix fois plus cher que le D-2. Par notre politique de prix, nous désirons nous démarquer sur un marché où l'appât du gain a trop souvent pris le dessus sur l'objectif humanitaire de départ. (nk)



Assemblage d'une pièce du D-1 amélioré.

Ce moment de D-tente vous est proposé par Alain Auderset, auteur des albums "Idées reçues" et "Marcel", en vente dans toutes les bonnes librairies...

